

**CIRCULAIRE N°36/ 2025 – 6 juin 2025**

**OBJET : Après le Haut-Rhin, le Bas-Rhin : des DDEN en Moselle**

**DESTINATAIRES : RESPONSABLES DES UNIONS - CONSEILLERS FEDERAUX**

Chères et chers collègues DDEN

Après de multiples rencontres pour obtenir que des DDEN puissent être agréés en terre « concordataire » nous voilà au bout de notre démarche centenaire.

Les DASEN du Bas-Rhin et de Moselle ont programmé une rencontre avec tous les IEN de leur département le **8 juillet 2025 à Strasbourg** et le **9 juillet 2025 à Metz** pour une information sur les DDEN avec l'Inspecteur d'Académie et le Président de la Fédération.

Le communiqué de presse avec le courrier au DASEN de Moselle sont joints.

Le communiqué est à diffuser aux associations amies et à la presse.

Amitiés laïques et fédérales.